



Attestation à l'attention d'une autorité d'un Etat membre de l'UE/AELE

1. DONNEES PERSONNELLES

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Adresse

NPA / Lieu

Courriel

Téléphone

Date de naissance

Nationalité

Langue souhaitée pour l'attestation (veuillez choisir une langue seulement) :

Français Allemand Italien Anglais

A quel Etat membre de l'UE/AELE l'attestation est-elle destinée?

Quel diplôme avez-vous obtenu en Suisse ?

Quel type d'attestation l'autorité étrangère réclame-t-elle?

a. Attestation relative à la formation suisse (attestation des qualifications professionnelles)

Les documents suivants sont nécessaires :

- Copie certifiée conforme (par un notaire ou une commune) d'un des diplômes suisses suivants : attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), certificat fédéral de capacité (CFC), brevet fédéral (examen professionnel) ou diplôme fédéral (examen professionnel supérieur), diplôme d'une ES ou d'une HES officiellement reconnu
- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Copie du courrier de l'autorité de l'Etat membre de l'UE/AELE (si disponible)

b. Attestation de conformité du diplôme suisse d'architecte aux directives de l'UE

Les documents suivants sont nécessaires :

- Copie certifiée conforme (par un notaire ou une commune) du diplôme suisse d'architecte
- Copie du passeport ou de la carte d'identité

- c. **Attestation concernant l'exercice régulier de votre activité professionnelle en Suisse dans le but d'effectuer une prestation de service dans un Etat membre de l'UE/AELE**
- d. **Attestation concernant une activité professionnelle exercée en Suisse dans les domaines de l'artisanat, du commerce et de l'industrie pour la reconnaissance de l'expérience professionnelle dans un Etat membre de l'UE/AELE**

Les documents suivants sont nécessaires pour les attestations **c. et d.** :

- Copie certifiée conforme (par un notaire ou une commune) du diplôme suisse
- Copie certifiée conforme d'un extrait du registre du commerce (de moins de trois mois)
- Extrait (original) du casier judiciaire (de moins de trois mois) : www.casier.admin.ch
- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Copie du courrier de l'autorité de l'Etat membre de l'UE/AELE (si disponible)
- Copie du certificat de travail (si disponible)
- Déclaration dûment signée (voir annexe)

Indications à fournir concernant l'exercice de la profession et de l'expérience professionnelle en Suisse (obligatoires pour les attestations **c. et d.**)

Entreprise	Activités Industrie, Branche	Fonction <small>salarié, indépendant, chef d'entreprise, directeur etc.</small>	Durée <small>indication précise de - à</small>

2. PROCEDURE

Veuillez envoyer le présent formulaire **accompagné des documents demandés** par courrier à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
Unité Reconnaissance des qualifications professionnelles
Einsteinstrasse 2
3003 Berne
Suisse

Si tous les documents sont fournis et sont complets, la demande est traitée dans un délai d'un mois.

Je certifie que les indications fournies sont exactes et complètes.

Date / Signature :

Annexe 1. (à remplir obligatoirement pour c. et d. ou pour un "Certificate of good standing")

Déclaration

Je (*nom*),

déclare par la présente que je suis habilité(e) à exercer régulièrement mon activité en Suisse et que cet exercice ne m'a pas été interdit, même temporairement.

Je confirme en outre que (*nom de l'entreprise*)

est officiellement établi(e) en Suisse pour l'exercice de l'activité correspondante et que cet exercice ne lui a pas été interdit, même temporairement.

Date / Signature :

Annexe 2. (adresse à laquelle renvoyer l'attestation)

CH-3003 Berne, SEFRI, ANBQ, din

Courrier A

← Votre adresse